Mise en ligne: 21 octobre 2017.

Dernière modification: 18 décembre 2019.

www.entreprises-coloniales.fr

## SOCIÉTÉ DES PLANTATIONS DE GIARAY, café

Notre carnet financier (*L'Indochine : revue économique d'Extrême-Orient*, 20 octobre 1928)

Nous apprenons la création par M. Jean Céro [administrateur délégué des Comtpoirs généraux de l'Indochine] de la Société des Plantations de Giaray au capital de 225.000 piastres, divisé en 22.500 actions de 10 piastres, dont 12.500 souscrites en numéraires et libérées du quart et 10.000 attribuées à M. Céro pour apport d'un domaine agricole de 330 ha sis à Trantan, province de Biênhoà (Cochinchine).

Il est créé 2.500 parts de fondateur dont 1.250 attribuées à M. Céro et les autres aux actionnaires.

COCHINCHINE (L'Indochine : revue économique d'Extrême-Orient, 20 juin 1931)

Les planteurs de café du Sud-Indochinois ont créé le 27 avril, à Saïgon, un syndicat qui a élu président M. Sipière ; vice-président M. Dubreuilh <sup>1</sup> ; secrétaire M. Céro ; trésorier M. Laurent Gay.

M. Boy Landry défendra en France les intérêts du syndicat.

Ont donné leurs adhésions, les sociétés de Djiring, Giaray, R'Lum, Tan-Phong, Dautieng, Bobla et Peysson.

LA VIE ÉCONOMIQUE Au Syndicat des planteurs de café. (Les Annales coloniales, 6 août 1931)

Trésorier : M. [Jean] Céro [Plantations de Glaray] .

NOTRE CARNET FINANCIER (L'Indochine : revue économique d'Extrême-Orient, 5 février 1933)

« Bola », filiale du « Thi-Doi », au capital de 220.000 p., liquide ; la Société agricole de Baria, au capital de 3.750.000 francs, liquide aussi ; les plantations de Giaray, au capital de 225.000 piastres, entrent aussi en liquidation.

<sup>1</sup> Charles Dubreuilh : avocat-défenseur à Hanoï avant la Grande Guerre, puis à Saïgon après. Fondateur des Charbonnages de Tuyên-Quang; Voir encadré :

## CONVOCATIONS Société des Plantations de Giaray (*L'Information d'Indochine, économique et financière*, 1<sup>er</sup> septembre 1934)

Assemblée générale extraordinaire le 29 août à 17 heures, 50, rue Lefèbvre à Saïgon. Examen des opérations de la liquidation. La Dépêche d'I.C., 22 août.